

**Bibliothèques
de RENNES**

CHARTRE DOCUMENTAIRE

des Bibliothèques de Rennes

SOMMAIRE

- 1 Préambule
- 2 Les Bibliothèques de Rennes : culture, savoirs et proximité
- 3 Une collection au service des habitantes et habitants
- 4 Une collection définie par des grands principes
- 5 Une collection constituée, mise à disposition et renouvelée avec méthode





© Julien MIGNOT

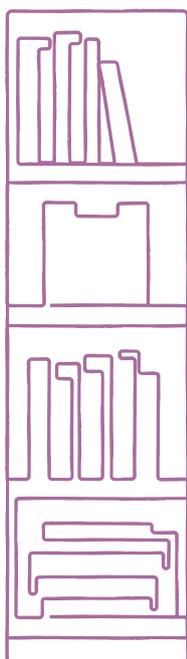
1

Préambule de la charte documentaire

Préambule de la charte documentaire

Définition de la collection

La collection des Bibliothèques de Rennes est composée de l'ensemble des documents (livres, CD, journaux...) et matériels (instruments de musique, liseuses...) mis à disposition des habitants au sein de la bibliothèque métropolitaine des Champs Libres et des 11 bibliothèques municipales de Rennes, et en ligne. La collection est composée de :



- **LA COLLECTION COURANTE**, dont il est question dans cette charte documentaire
- **LA COLLECTION PATRIMONIALE ET MATRIMONIALE**. Cette partie de la collection regroupe tous les documents et objets (environ 400 000), datés du 11e siècle à aujourd'hui, conservés par la bibliothèque des Champs Libres, qui ont vocation à être conservés sans limite de durée. Ces documents (manuscrits, livres et périodiques imprimés, affiches, cartes et plans, cartes postales, cassettes,) sont accessibles et consultables par tous gratuitement à la bibliothèque des Champs Libres et, pour partie, en ligne. Ils obéissent à des règles de conservation particulières. La collection patrimoniale et matrimoniale a été constituée depuis la naissance de la bibliothèque publique de Rennes en 1803. Elle comprend des fonds qui appartiennent à l'état. Elle est enrichie par le dépôt légal imprimeur, et par des acquisitions, avec une attention particulière à la Bretagne. Elle ne fait l'objet d'aucune élimination et s'accroît avec comme objectifs principaux : renforcer les points d'excellence de la collection ancienne, être complémentaire des autres institutions patrimoniales locales et nationales, renforcer le domaine breton.

Définition de la charte documentaire

La charte documentaire des Bibliothèques de Rennes a pour objectifs de définir ce qu'est la collection des bibliothèques, à qui elle s'adresse et la manière dont elle est constituée. Cette charte documentaire est présentée et votée en conseil municipal et en bureau métropolitain conformément à la loi Robert du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.



© Anne-Cécile ESTEVE

2

o Les Bibliothèques de Rennes : culture, savoirs, proximité

2

Les Bibliothèques de Rennes : culture, savoirs, proximité

Les Bibliothèques de Rennes sont composées de la bibliothèque métropolitaine des Champs Libres et des 11 bibliothèques municipales.



La bibliothèque des Champs Libres

C'est la plus grande bibliothèque de Bretagne, elle dessert une population métropolitaine et régionale. Elle est située au sein des Champs Libres, établissement public de savoir et de culture, composé également du Musée de Bretagne, de l'Espace des Sciences et d'espaces d'expositions et de rencontres.



Les bibliothèques municipales et les 150 points lecture

Tous desservent la population de la Ville de Rennes dans les différents quartiers de la ville. Les points lecture sont situés dans les écoles, crèches, halls de piscine, terrains d'accueil des gens du voyage, centres-sociaux, maisons de retraite, centres pénitentiaires, hôpitaux...





3

o Une collection au service
des habitantes et habitants

3

Une collection au service des habitantes et habitants

Comme le rappelle le manifeste IFLA (fédération internationale des associations et institutions de bibliothèques) / Unesco sur les bibliothèques publiques de 2022 :

*"Les services de la bibliothèque publique sont fournis sur la base de **L'ÉGALITÉ D'ACCÈS POUR TOUS**, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de la nationalité, de la langue, du statut social et de toute autre caractéristique."*

La collection est **ACCESSIBLE CHAQUE JOUR** de la semaine aux horaires d'ouverture des bibliothèques, et pour la partie de la collection en ligne, 24h/24 7j/7.

La collection des bibliothèques est **ACCESSIBLE GRATUITEMENT**, pour la consultation et l'emprunt.

Les Bibliothèques de Rennes proposent des **COLLECTIONS ADAPTÉES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**. Des livres adaptés et des magazines lus, des films en audio-description, des lecteurs Daisy, des ressources pour l'apprentissage de la langue des signes sont empruntables. Des ressources numériques adaptées sont également disponibles. La bibliothèque des Champs Libres propose des services aux personnes atteintes de déficience visuelle, auditive, de dyslexie, d'un handicap physique, mental ou moteur. L'espace "Lire Autrement" leur est dédié et le personnel de la bibliothèque les accompagne dans le choix de ressources documentaires et de matériels spécifiques.



© Julien MIGNOT

© Julien MIGNOT



© Julien MIGNOT

4

o Une collection définie par des grands principes

4

Une collection définie par des grands principes

Présentation de la collection

Les habitants, grâce à la carte d'abonnement gratuite "Bibliothèques de Rennes" et à un catalogue unique, ont accès à :

- 300 000 documents dans les bibliothèques municipales
- 100 000 documents dans les points lecture
- 230 000 documents à la bibliothèque des Champs Libres

[Chiffres 2024]

La collection des bibliothèques est composée principalement de livres, CD, vinyles, partitions et méthodes, DVD, textes lus, journaux et magazines, jeux de société, jeux de rôles, jeux vidéo, instruments de musique, liseuses, lecteurs DVD, et autres objets.

Il existe également une **collection en ligne accessible à tous les abonnés** des bibliothèques. Elle est composée de livres numériques, films, journaux, magazines, musique, jeux, formations et autres contenus.

Les Bibliothèques de Rennes mettent à disposition des habitants et des partenaires une **offre documentaire grand public**, généraliste avec pour objectifs de **faciliter l'apprentissage tout au long de la vie**, la lecture, l'accès à l'information et aux œuvres culturelles ; de promouvoir la connaissance ; de permettre le divertissement et les pratiques artistiques en amateur. Par cette collection, les Bibliothèques de Rennes permettent aux citoyens de disposer d'informations plurielles indispensables au développement de l'esprit critique et à l'exercice du débat démocratique.



4

Une collection définie par des grands principes

Les grands principes de constitution et renouvellement de la collection

➤ COMPLÉMENTARITÉ

L'objectif est d'offrir aux habitants, à l'échelle du territoire, **LE PLUS DE RESSOURCES POSSIBLES**.

C'est pourquoi, les Bibliothèques de Rennes constituent la collection en complémentarité avec l'offre des autres bibliothèques du territoire.

De par leur taille et leur localisation dans les quartiers de la ville, les bibliothèques municipales constituent une **COLLECTION GÉNÉRALISTE ET GRAND PUBLIC**.

En plus de cette approche généraliste grand public, la bibliothèque des Champs Libres, équipement métropolitain au rayonnement régional, propose des **DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE** dans certains domaines : documents avec un niveau plus approfondi.

➤ PLURALISME

Les Bibliothèques de Rennes constituent et renouvellent la collection en tenant compte de l'exigence de pluralisme définie dans la loi :

Art. L. 310-1 A.-

"Les services de la bibliothèque publique sont fournis sur la base de l'égalité d'accès pour tous, indépendamment de l'âge, de l'origine ethnique, du sexe, de la religion, de la nationalité, de la langue, du statut social et de toute autre caractéristique."

Art. L. 310-4.-

Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements sont pluralistes et diversifiées. Elles représentent, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, la multiplicité des connaissances, des courants d'idées et d'opinions et des productions éditoriales. Elles doivent être exemptes de toutes formes de censure idéologique, politique ou religieuse ou de pressions commerciales. Elles sont rendues accessibles à tout public, sur place ou à distance."

Extraits de la LOI n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique

4

Une collection définie par des grands principes

S'appropriant ce principe de pluralisme, les Bibliothèques de Rennes mettent en place une **VEILLE ÉDITORIALE PLURIELLE**, forment les agents aux **RÈGLES DE DÉONTOLOGIE** et aux techniques professionnelles nécessaires – comme par exemple le fait d'acquérir de façon collégiale – pour développer une expertise.

► ACTUALITÉ

Conformément à l'article L.310-5 du code patrimoine, la collection des Bibliothèques de Rennes "*[est] régulièrement renouvelée et actualisée*".

Ceci doit permettre aux enfants, aux adolescents et aux adultes de développer une compréhension du monde contemporain dans sa diversité à partir des données et savoirs les plus récents, et de **PARTICIPER À LA VIE DÉMOCRATIQUE**.



© Julien MIGNOT



© Julien MIGNOT

5

o

Une collection constituée,
mise à disposition et
renouvelée avec méthode

5

Une collection constituée, mise à disposition et renouvelée avec méthode

Constitution de la collection

Les documents sont sélectionnés par les bibliothécaires de manière collégiale. Ils sont acquis dans le cadre de marchés publics.

Au sein d'une importante production éditoriale, les bibliothécaires opèrent des choix en fonction d'un ensemble de critères. Principalement :

- Des grands principes listés ci-dessus (cf. partie 3)
- Du cadre juridique
- Du cadre éthique (code de déontologie des bibliothécaires adopté par l'Association des Bibliothécaires de France en 2020)
- De la quantité et qualité de la production éditoriale selon les domaines
- Du budget dédié aux collections
- Des espaces

Les bibliothécaires sont attentifs au contexte territorial et partenarial, aux publics et aux usages constatés.

Les suggestions d'achat effectuées par les usagers sur le site web ou sur place sont examinées par les bibliothécaires qui apportent une réponse, suivie de l'achat si la demande correspond à la présente charte documentaire.

Afin de répondre aux objectifs d'actualité, les Bibliothèques de Rennes n'acceptent pas les dons de collections courantes effectués par des particuliers ou des organismes.



L'ÉCO-RESPONSABILITÉ est au cœur du processus de gestion des collections.

Les principales actions menées en ce sens sont :

- L'inscription de critères environnementaux dans les marchés publics
- Une plastification des documents limitée
- L'utilisation de matériaux écoresponsables pour l'équipement des documents
- La formation continue des agents

5

Une collection constituée, mise à disposition et renouvelée avec méthode

Mise à disposition de la collection

La collection est **ACCESSIBLE LIBREMENT, OU SUR DEMANDE**.

L'accès à la collection pour les habitants est facilité par l'organisation et l'amélioration continue d'un plan de classement adapté, et par la simplification du repérage dans les rayonnages.

Des dispositifs de valorisation de la collection sont mis en place : expositions et publications de sélections, programmation d'évènements et organisation de temps d'échanges avec les habitants sur la collection. Les sélections sont faites selon l'actualité locale et nationale, dans l'objectif de faciliter le choix et le conseil.

Sortie de la collection

Afin de garantir la fiabilité des informations et le bon état des collections mises à disposition, les bibliothécaires procèdent régulièrement à l'élimination de certains documents à partir de critères objectifs. Ce choix est effectué en équipe par les bibliothécaires, en fonction de : l'état physique du document, l'usage constaté, la pertinence et l'actualité des informations.



Les Bibliothèques de Rennes organisent par convention avec des associations, des structures partenaires et des entreprises labellisées **ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS)**, le recyclage ou le don des documents retirés des collections.

Tous ces éléments font l'objet d'une évaluation régulière, qui figure notamment dans le rapport d'activité des bibliothèques.



© Julien MIGNOT

www.bibliotheques.rennes.fr



Publication : Bibliothèques de Rennes - février 2025

